

Rapport revendicatif CEN des 12, 13 et 14 décembre 2023

Le **conflit israélo-palestinien** continue ; après « une pause », le combat qui massacre la population à Gaza a repris. Ce conflit enflamme le monde, car il porte bien la question universelle de l'égalité des droits entre les êtres humains. En ce moment une grève générale a lieu en Cisjordanie occupée pour réclamer un cessez-le-feu et pour dénoncer l'offensive israélienne. La grève a été convoquée par les autorités nationales et islamiques de la Cisjordanie, qui font état de transports publics à l'arrêt et de rues désertes.

La CGT continue d'exiger un cessez-le-feu total et permanent, et la protection du peuple palestinien.

Une paix juste et durable ne sera possible que dans le cadre de la reconnaissance des droits du peuple palestinien, et notamment de son droit à l'autodétermination. Elle implique l'arrêt de la colonisation et la fin de l'occupation israélienne, ainsi que le respect de l'ensemble des résolutions de l'ONU.

- Cessez-le feu total, immédiat et permanent !
- Arrêt définitif des bombardements et des déplacements forcés de la population !
- Levée immédiate, complète et durable du blocus de Gaza !
- Protection du peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie !

En **Argentine** : l'ultralibéral Javier Milei prend ses fonctions et promet un « choc » d'austérité. Le nouveau président du pays a prêté serment dimanche. Dans son discours d'investiture, il a annoncé une période « dure ». Dans la lignée de Trump et Bolsonaro, le populiste et libertarien anti-avortement promet la destruction complète de ministères.

En **Russie**, la machine répressive s'emballe. Condamnés à de lourdes peines, de simples citoyens opposés à la guerre en Ukraine rejoignent par dizaines la liste des prisonniers politiques. Comme à l'époque soviétique, les tribunaux recourent aussi à la psychiatrie punitive. Chaque jour, en Russie, la liste de citoyens sans étiquette particulière poursuivis pour « apologie du nazisme », « extrémisme » ou « discréditation de l'armée », selon la nouvelle loi entrée en vigueur en mars 2022, s'allonge. Entre le 24 février 2022, date de l'invasion de l'Ukraine, et le 3 décembre 2023, 19 884 personnes ont ainsi été interpellées pour avoir manifesté leur opposition à la guerre, selon l'ONG russe OVD-Info, spécialisée dans la surveillance des arrestations et des brutalités policières. L'homophobie systémique se confirme, la Cour suprême bannit le mouvement international LGBTQIA+ et un tribunal condamne la chaîne Aiva pour avoir diffusé un clip musical considéré comme de la propagande LGBTQIA+.

En **France**, le projet de **loi Immigration** est arrivé à l'assemblée, une motion de rejet à l'Assemblée nationale est passée hier au vote à 5 voix. Les oppositions cherchent à faire obstacle au texte, dont l'examen a démarré lundi, par le biais de procédures parlementaires. Les suites et le contexte politique doivent attirer notre attention. La CGT est pour une politique migratoire d'accueil et contre la loi Darmanin. Elle s'oppose à la politique discriminatoire du gouvernement, fondée prioritairement sur le soupçon et la répression en matière de migration et d'asile. Elle revendique une politique migratoire d'accueil digne et le respect des droits de toutes et tous.

La campagne salaire de la CGT est en cours. Pour les salaires, l'investissement public et l'égalité entre les femmes et les hommes en France et en Europe, la CGT s'inscrit donc dans la mobilisation appelée par la Confédération Européenne des Syndicats (CES).

La CES ambitionne de réunir des dizaines de milliers de manifestants de toute l'Europe aujourd'hui à Bruxelles. Les décisions prises au niveau européen ont en effet des répercussions concrètes sur nos conditions de travail, nos salaires, notre protection sociale, notre gouvernance économique. Cette mobilisation permettra de mettre la pression sur les gouvernements afin que la voix des salarié·es soit entendue, même à Bruxelles !

La répression syndicale et la criminalisation se poursuivent. Myriam Lebkiri, co-secrétaire générale de l'Union départementale du Val-d'Oise, membre du Bureau confédéral de la CGT et syndiquée à la CGT Finances Publiques, ainsi que Marc Roudet, membre de la Commission exécutive de l'UD, ont été convoqués à la gendarmerie de Pontoise (95), le vendredi 8 décembre. Les investigations menées au regard des faits reprochés démontrent de la démesure et de l'acharnement de ce gouvernement sur la CGT.

La CE Confédérale du 5 décembre a validé la **grève féministe du 8 mars** ainsi que le plan de travail proposé. Afin de réussir cette journée des temps forts vont ponctuer l'agenda :

- 8 décembre : sortie du « Le 8 mars 2024, la CGT lance la grève féministe #UnJoursSansNous »
- 8 janvier : initiative militante en construction
- 8 février : journée dans le patio à Montreuil pour préparer le 8 mars
- 8 mars : grève féministe interprofessionnelle ?

La défense des droits des femmes et la journée du 8 mars participent également à la lutte contre les idées d'extrême droite. En cette année d'élections européennes, ne minimisons pas l'importance de réussir cette grève féministe (Cnews a été la première chaîne de France cet été).

Au niveau **fonction publique**, une journée de grève est en préparation au 1^{er} semestre 2024, entre autres suite aux annonces du Ministre Guerini d'une année blanche s'agissant du point d'indice. Vous avez également dans vos documents la circulaire sur les JO, qui vont avoir un impact certain sur les agent.es de la DGFIP. Le télétravail obligatoire à temps plein n'est pas loin de tomber...

Au **ministère**, les négociations sont en cours sur la PSC, le Handicap et l'égalité professionnelle. Une pétition a été actée en direction fédérale sur la PSC, le syndicat aura à charge de l'impulser au niveau national et local.

A la **DGFIP**, les agent.es continuent de subir les conséquences des politiques menées : NRP, GMBI, flex-office, etc. ; l'inquiétude et le mal être persistent.

Les 4 organisations syndicales, suite au report de la négociation, ne se sont pas rendues au GT RSU, ni au CSAR et ont envoyé un courrier au DG.

La reprise des **négociations** est prévue en janvier. Dans cette perspective et suite à la visio sections, la CGT a porté ses propositions en vue d'une mobilisation en janvier.

Un plan de travail a été évoqué et a semblé faire consensus mais doit être complété et validé le 18 décembre prochain (absence de FO à la dernière réunion).

Ont été discutés :

- * chapeau interOS pour les instances locales sur les négos
- * message sympa hebdomadaire
- * campagne de com avec reprise du logo « même plus l'impôt sur les os »
- * impulsion de HMI avec fiche militante d'aide sur les négos
- * HMI nationale des SG en visio

Pour aboutir à une journée d'action le jour de la reprise des négociations avec rassemblements partout sur le territoire.

Suite à la visio sections, il nous faut aussi en CEN débattre sur la consultation des sections pour la suite. Beaucoup de solutions s'offrent à nous pour consulter :

— Visio sections (mais la dernière fait apparaître 61 sections présentes, dont seulement 29 sont intervenues)

— Consultation par mail avec avis de la délégation comme à la conf (mais la CEN peut se sentir tenue par cet avis)

— Sondage des syndiqué.es (possible y compris sur les postes de travail)

— Par les suivis de territoires

Il faut que nous actions à cette CEN la méthode que nous appliquerons pour la signature ou non de la négociation en respect de nos statuts actuels.

À la dernière CEN, des demandes ont été faites sur les contractuels, mais il faudrait préciser la nature des demandes.

Enfin, dans les sections, nous savons que le sujet du 10 mai est discuté dans les services, nous pouvons avoir un premier échange sur la nécessité ou non de déposer un préavis particulier pour ce jour-là.